

PROCES-VERBAL
DU CONSEIL D'ECOLE n°2
du vendredi 1^{er} février 2019

Membres de droit :

ENSEIGNANTES	REPRESENTANTS MUNICIPALITE	REPRESENTANTS PARENTS D'ELEVES	D.D.E.N.
Mme BOISSON Mme GARCIN Mme URVOY	M. CUER (maire) – M. MAZZINI (adjoint au maire)	Mme ZIGLER Mme JULIEN RAOULT Mme D'HAILLECOURT	DOUCEY Liliane

Invités :

ATSEM
Mme GAILLARD Mme GONZALEZ Mme PANATTONI Mme SASSANO

ORDRE DU JOUR :

❖ Rythmes scolaires : passage à la semaine de 4 jours ou non en 2019/2020 ?

Ouverture de la séance à 16h45

Une secrétaire de séance est désignée, il s'agit de Mme JULIEN RAOULT

La directrice précise tout d'abord qu'elle n'a reçu aucune question des représentants des parents d'élèves. Ce que confirme Mme JULIEN RAOULT. Il n'y aura donc que la question des rythmes scolaires à l'ordre du jour.

La directrice ajoute également que, pour être instruite, toute demande de modification des rythmes scolaires doit comporter les pièces suivantes :

- un courrier de Monsieur le maire indiquant l'organisation de la semaine et les horaires souhaités
- le procès verbal du conseil d'école de chaque école faisant état de la même proposition.

Si un courrier doit être envoyé par monsieur le Maire, il faudra le faire très rapidement compte tenu des délais très courts impartis. En effet, la question devrait être étudiée le 7 février 2019 à condition que le courrier ait été réceptionné plusieurs jours avant. Monsieur le Maire précise que la décision prise l'an passé pour le maintien des 4,5 jours est valide 3 ans.

La directrice indique ensuite qu'après un tour de table, un vote aura lieu selon le fonctionnement suivant :

- une voix par enseignant en exercice dans l'école au moment du conseil d'école
- une voix pour le maire et une voix pour son adjoint.
- une voix par représentant des parents d'élèves en nombre égal au nombre de classes.
- une voix pour la D.D.E.N.

❖ Du point de vue des enseignantes :

Les enseignantes de la maternelle sont unanimes, elles sont pour le retour à la semaine de 4 jours dans l'intérêt de leurs élèves.

❖ Du point de vue des représentants des parents d'élèves :

Les représentants des parents d'élèves ont fait passer une enquête sur l'organisation de la semaine scolaire pour la rentrée de septembre 2019 avec un retour demandé pour le mercredi 30 janvier. Cette enquête a été mise en place à la façon des élections des représentants des parents d'élèves avec une voix par parent, le vote par correspondance possible et le vote direct auprès de la F.C.P.E. le 30 janvier 2019. La question était la suivante : pour la semaine à 4 jours ou pour la semaine à 4,5 jours ?

Représentants des parents d'élèves et enseignants ont dépouillé ensemble et voici les résultats obtenus :

Nombre d'inscrits	265
Nombre de votants	156
Nombre de bulletins nuls	2
Nombre de suffrages valablement exprimés	154
Nombre de voix pour la semaine à 4 jours	78
Nombre de voix pour la semaine à 4,5 jours	76

❖ Décision du conseil d'école

La directrice propose alors de passer au vote à proprement parler.

A la question « SOUHAITEZ-VOUS UN RETOUR A LA SEMAINE DE 4 JOURS ? », les réponses ont été les suivantes :

POUR	5 voix
CONTRE	3 voix
ABSENTION	1 voix

Par conséquent, le conseil d'école émet un avis favorable pour le passage à la semaine de 4 jours pour la rentrée 2019/2020

Fin de la séance : 17h25

La directrice : Sandra BOISSON



La secrétaire de séance : Mme JULIEN RAOULT

